

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002







Dossier d'inscription DESJEPS 2024-2026



Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	<p>Contenu de la formation DESJEPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation d'encadrement et de formation Certificat médical de moins de 3 mois
	Calendrier 2024- 2026

Je soussigné
atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **15 Mars 2024**

Fait le

Signature

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Pièces à fournir

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Attestation d'encadrement et de formation
<input type="checkbox"/>	Attestation de sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes inscrits au RNCP (BPJEPS, DEJEPS, BEES 1°, BEES 2°).

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Fiche de renseignements

A la formation du diplôme d'État Supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de la spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

Le candidat

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :

.....

Téléphone personnel :

Courriel :

**PHOTO
OBLIGATOIRE**

Le parcours du candidat

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

Diplômes Professionnels :

Diplômes d'Arbitrage :

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Niveau et diplômes scolaires :

.....
.....

Diplômes jeunesse et sport d'une autre mention :

.....

Expériences dans l'animation et l'encadrement de public :

.....
.....
.....

Titres sportifs :

.....
.....

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Situation professionnelle

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
Si oui, établissement / filière

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les
mentions inutiles) Autres Contrats
(Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
Adresse.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
Tel..... Fax.....
Mail.....

Autre situation :

Plan de financement

OPCO/ OPACIF(CIF CDD/ CIF)
Nom de l'organisme financeur
.....
Adresse.....
Code Postal
Ville Tel
Portable.....
Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**

Prise en charge personnelle **Oui** **Non**

Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT

Un chèque de caution du montant des frais pédagogiques vous sera demandé à l'entrée en formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

La structure pédagogique

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Le Tuteur

Les CTS des ligues régionales sont les tuteurs privilégiés des DESJEPS en formation

Nom :

Prénom :
.....

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :
.....
.....
.....

N° Carte professionnelle : Validité :

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :
.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Formation DESJEPS ESCRIME 2024- 2026

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRJSCS des Hauts de France, pour organiser la formation du DESJEPS Escrime 2024-2026.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Maître d'Escrime.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly – 93160 Noisy le Grand.
Tel : 01 87 12 30 16 Mail : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Mario BOURDAGEAU
Tel : +33 6 84 10 60 85
Email : mario.bourdageau@ffescrime.fr
6. Directeur de l'institut de formation : Patrick LEFORT
Tel : +33 6 27 24 24 37
Email : patrick.lefort@ffescrime.fr
7. Coordinateur de formation : Monsieur Jean-Philippe DAURELLE
Tel : +33 6 27 59 34 33 Email : jpdaurelle@gmail.com
8. Responsable administrative : Madame Maéva LEBLANC
Tel : +33 1 87 12 30 04 Email : iffe@ffescrime.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

Calendrier

	Pour la 1ère session de formation
Ouverture des inscriptions	15 Janvier 2024
Clôture des inscriptions	15 Mars 2024
Dates des exigences préalables	08 au 10 Avril 2024
Dates des tests de sélection	08 au 10 Avril 2024
Dates du positionnement	08 au 10 Avril 2024
Date de début de la formation en centre	Juillet 2024
Date de fin de la formation en centre	15 mai 2026
Date de début de la formation en entreprise	30 juin 2026
Date de fin de la formation en entreprise	30 juin 2026
Nombre total d'heures de formation/ étudiant-stagiaire	1200 h
Nombre d'heures en centre/ étudiant-stagiaire	720 h
Nombre d'heures en entreprise/ étudiant-stagiaire	480 h
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	10 h

Coût de formation

Coût pédagogique	Pour la session de formation
12 960 €	
Frais annexes	
Frais de restauration proposé par l'OF, sans obligation pour l'étudiant-stagiaire	Estimation 3 000 €
Frais d'hébergement proposé par l'OF, sans obligation pour l'étudiant - stagiaire	
Frais de transport à la charge de l'étudiant-stagiaire	Estimation 5 000 €

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation enregistrée sous le n° 24NPPDES0002

INSTITUT DE FORMATION IFFESCRIME														Qualiopi processus certifié		
		Janvier				Fevrier				Mars				H cours	H alternance	
H cours centre	H alternance	semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12			semaine 13
		01/01/2024	08/01/2024	15/01/2024	22/01/2024	29/01/2024	05/02/2024	12/02/2024	19/02/2024	26/02/2024	04/03/2024	11/03/2024	18/03/2024	25/03/2024		
				Mise en ligne inscription								Clôture réception dossier				
		Avril				Mai				Juin						
		semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26		
		01/04/2024	08/04/2024	15/04/2024	22/04/2024	29/04/2024	06/05/2024	13/05/2024	20/05/2024	27/05/2024	03/06/2024	10/06/2024	17/06/2024	24/06/2024		
H cours centre	H alternance		Vespis et tests	Positionnement										0	0	
			Montargis													
		Juillet				Aout				Septembre						
		semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39		
		01/07/2024	08/07/2024	15/07/2024	22/07/2024	29/07/2024	05/08/2024	12/08/2024	19/08/2024	26/08/2024	02/09/2024	09/09/2024	16/09/2024	23/09/2024		
H cours centre	H alternance		Stage Horizon 2028	Stage Horizon 2028							Stage 1 FFE 4 jours			32	60	
			Vichy?	Vichy?							Noisy					
		Octobre				Novembre				Décembre						
		semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52		
		30/09/2024	07/10/2024	14/10/2024	21/10/2024	28/10/2024	04/11/2024	11/11/2024	18/11/2024	25/11/2024	02/12/2024	09/12/2024	16/12/2024	23/12/2024		
H cours centre	H alternance		Stage 2 WATTIGNIES 4 jours				Stage INSEP 5 jours							72	100	
							Paris									
		Janvier		Fevrier		Mars										
		semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13		
		06/01/2025	13/01/2025	20/01/2025	27/01/2025	03/02/2025	10/02/2025	17/02/2025	24/02/2025	03/03/2025	10/03/2025	17/03/2025	24/03/2025	31/03/2025		
H cours centre	H alternance						Stage 3 WATTIGNIES 4 jours		Stage Formation des cadres DEIEPS Fleuret			Stage Formation des cadres DEIEPS Epée		40	60	
									Troyes			Wattignie				
		Avril				Mai				Juin						
		semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26		
		07/04/2025	14/04/2025	21/04/2025	28/04/2025	05/05/2025	12/05/2025	19/05/2025	26/05/2025	02/06/2025	09/06/2025	16/06/2025	23/06/2025	30/06/2025		
H cours centre	H alternance		Stage Formation des cadres DEIEPS Sabre											36	60	
			Haugate?													
		Juillet				Aout				Septembre						
		semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31	semaine 32	semaine 33	semaine 34	semaine 35	semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 39		
		07/07/2025	14/07/2025	21/07/2025	28/07/2025	04/08/2025	11/08/2025	18/08/2025	25/08/2025	01/09/2025	08/09/2025	15/09/2025	22/09/2025	29/09/2025		
H cours centre	H alternance		Stage Horizon 2028	Stage Horizon 2028										72	60	
			Vichy?	Vichy?												
		Octobre				Novembre				Décembre						
		semaine 40	semaine 41	semaine 42	semaine 43	semaine 44	semaine 45	semaine 46	semaine 47	semaine 48	semaine 49	semaine 50	semaine 51	semaine 52		
		06/10/2025	13/10/2025	20/10/2025	27/10/2025	03/11/2025	10/11/2025	17/11/2025	24/11/2025	01/12/2025	08/12/2025	15/12/2025	22/12/2025	29/12/2025		
H cours centre	H alternance													36	40	
		Janvier		Fevrier		Mars										
		semaine 1	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13		
		01/01/2026	05/01/2026	12/01/2026	19/01/2026	26/01/2026	02/02/2026	09/02/2026	16/02/2026	23/02/2026	02/03/2026	09/03/2026	16/03/2026	23/03/2026		
H cours centre	H alternance		Stage 4 Chatenay-Malabry 4 jours											36	60	
		Avril				Mai				Juin						
		semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26		
		30/03/2026	06/04/2026	13/04/2026	20/04/2026	27/04/2026	04/05/2026	11/05/2026	18/05/2026	25/05/2026	01/06/2026	08/06/2026	15/06/2026	22/06/2026		
H cours centre	H alternance						Stage 5 Chatenay-Malabry 4 jours			certification				36	40	
		Stage Pole à ajouter														
		ED Wattignies	2 semaines													
		EH Reims	2 semaines													
		FD Aix	2 semaines												360	480
		FH Chatenay	2 semaines													
		SH Talence	2 semaines													
		SD Talence	2 semaines													
		Stage Horizon Jeune	1 semaine													
														H cours		
														160		
														40		
														60		
														80		
														24		
														8		
														56		
														12		
														440		
												Total DES		1280		

Les formations dans le tableau ci-contre seront organisées de façon individualisée au moment du début de la formation afin de répondre aux exigences des cours en distanciel et de l'accueil dans les structures où les stages doivent être observés.

Durée de la Formation

Le Ruban pédagogique du DESJEPS est initialement planifié sur une durée de **24 mois**.

Le ruban présenté est théorique et chaque parcours de formation sera individualisé notamment en ce qui concerne les périodes en pôles France relève et pôle France INSEP.

Il convient cependant à l'étudiant- stagiaire en formation DESJEPS de réaliser d'une part le suivi des cours théoriques relatifs à l'UC1 et l'UC2, d'autre part la totalité des stages en « format promotion » lors de la première année de formation en Centre.

Au regard des nombreuses contraintes relatives à l'entraînement de Haut-Niveau (déplacements en compétition à l'international ...), la réalisation des stages en Pôle France Relève, à l'INSEP, à l'étranger et au sein des structures formatrices (Comité Régional, formations fédérales...) pourra être effectuée lors de la 2^{ème} année. Dans ce cas, le stagiaire devra justifier auprès de l'IFFE de sa difficulté à suivre la totalité de la formation lors de la première année.

En cas de réelle difficulté, une dérogation pourra être accordée à l'étudiant stagiaire pour réaliser sa formation en 3 ans. Cette disposition revêt néanmoins un caractère exceptionnel qui devra être motivé par le stagiaire auprès de l'IFFE.

Équipe pédagogique

➤ **Responsable de la formation DESJEPS**

Jean-Philippe DAURELLE Coordinateur du DESJEPS

➤ **Référents par arme :**

Maître Patrick LEFORT Référent DESJEPS Fleuret
Maître Frédéric CHOTIN Référent DESJEPS Epée
Maître Jean-Philippe DAURELLE Référent DESJEPS Sabre

UC1-UC2 Conduite de Projet

Julie BRUNET : Formatrice de la Société UPROGRAM

UC 3 : Préparation Mentale

- Julie DORON Préparatrice Mentale, Maître de Conférence Université de Nantes
LNF Les Nouvelles Formations, organisme de formation en préparation mentale

UC 3-UC4 : Pôles France et Pôles Relève

• **Coordonnateurs des Pôles France Relève**

- Maître Jérôme ROUSSAT Coordonnateur du Pôle France Relève d'épée hommes au Creps de Reims,
- Maître Gael FISCHER Coordonnateur du Pôle France Relève de sabre dames au Creps Bordeaux-Aquitaine,
- Maître Herbert VERON Coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret hommes au Creps d'Ile de France,
- Maître Pierre MOIGNETEAU Coordonnateur du Pôle France Relève d'épée dames au Creps de Wattignies,
- Maître Julien MEDARD Coordonnateur du Pôle France Relève de sabre hommes au Creps Bordeaux-Aquitaine,
- Maître Olivier LAMBERT Coordonnateur du Pôle France Relève de fleuret dames au Creps d'Aix en Provence

• **Entraîneurs nationaux du Pôle France INSEP :**

- Maître Hugues OBRY en épée homme seniors
- Maître Hervé FAGET en épée dame seniors
- Maître Alain COICAUD en sabre homme seniors
- Maître Mathieu GOURDAIN en sabre dame seniors
- Maître Emeric CLOS en fleuret homme seniors
- Maître Yann DETIENNE en fleuret dame seniors

UC 3-UC4 : CTR CTN Ligues Régionales et FFE

- Maxime BOURDAGEAU, CTR Nouvelle-Aquitaine
- Denis DURAND, CTN Fleuret, Arbitrage, Analyste Vidéo
- Magali CARRIER, CTR Occitanie
- Jean-Bernard DUCHATEAU, CTR AURA
- Thomas DUCOURANT, CTR Grand Est
- Patrick GROG, DTN Adjoint au développement et la vie sportive, CTN FFE
- Pierre GUICHOT, Responsable du Haut Niveau capitaine des équipes de France, CTN FFE,
- Olivier HANICOTTE, DTN Adjoint au développement et à la transition numérique, CTN FFE
- Lionel PLUMENAIL, CTR PACA
- Laurence RAKOUTE, CTR AURA
- Jean-Michel SAGET, CTR Pays de la Loire
- Fabrice WITTMER, CTR Ile de France

Tests des Exigences Préalables

Dates et lieu

Date : **entre le 09 et le 10 avril 2024 à Montargis ; les candidats recevront une convocation.**

Modalités

- Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement en escrime pendant au moins une saison sportive
- Être capable de justifier d'une expérience de formation en escrime d'une durée de 35 heures
- Être capable de démontrer et de réaliser des gestes techniques dans une situation d'assaut
- Être capable de donner une leçon individuelle de perfectionnement aux trois armes (épée, fleuret, sabre)
- Être capable d'effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match d'escrime.

Déroulement

Il est procédé à la Vérification des exigences techniques préalables au moyen :

- De la production d'une attestation d'activité d'entraînement et de formation délivrée par le directeur technique national de l'escrime ;
- D'un test constitué d'épreuves permettant d'apprécier les trois compétences suivantes : analyser une séquence vidéo, réaliser une démonstration d'une leçon individuelle de perfectionnement et conduire un match, organisé par la Fédération Française d'Escrime

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par la DTN escrime.

Le test se compose de trois séquences comme suit :

- Le candidat tire et arbitre une poule de match en 5 touches ou des matchs en quinze touches, en fonction des effectifs présents lors des tests, dans l'arme de son choix
- Le candidat donne une leçon individuelle de quinze ou vingt minutes maximum dans les trois armes
- Le candidat visionne un match suivi d'un entretien d'une durée maximale de 30mn, portant sur ses connaissances de la discipline.

Dispenses

Est dispensé de la vérification des exigences préalables définies à l'article 3 le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Le BEES 1° degré, option « escrime »
- DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « escrime ».

- Le Sportif de Haut Niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

Tests de sélection pour l'entrée en formation

Dates et lieu :

Date : entre le 09 et le 10 avril 2024 à Montargis. Les candidats recevront une convocation.

Modalités

La vérification des exigences préalables conditionne l'accès aux tests de sélection.

Après la vérification des exigences préalables, l'IFFE organise des épreuves de sélection.

Dans le but d'assurer une formation de qualité, il est nécessaire d'effectuer une sélection afin :

- De ne retenir que les candidats qui possèdent les capacités nécessaires à l'exercice du métier ;
- D'apprécier les connaissances générales des candidats relatives à l'activité ;
- D'accepter en formation un nombre de candidats en adéquation avec les ressources de l'environnement (structures d'accueil, tutorat ...) ainsi que les capacités d'accueil (nombre de places, conditions d'encadrement, matérielles...).

Nature de l'épreuve

- **Entretien spécifique**, d'une durée maximale de 30 mn, portant sur sa capacité à mobiliser des connaissances en matière d'entraînement et de formation de cadres.

- **Pratique spécifique**, Leçon individuelle d'une durée maximale de 20 mn, donnée dans son arme de spécialité.

Modalités d'organisation du positionnement

Dates et lieu

Date : entre le 09 et le 10 avril 2024 à Montargis. Les candidats recevront une convocation.

L'objectif du positionnement est d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

Nature de l'épreuve

Il comprend :

- une phase de présentation de la formation (objectifs, dispositif de certification, organisation pédagogique, organisation de l'alternance, modules de formation, etc....) ;
- une phase d'identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation (P.I.F) ;
- une phase de validation du P.I.F. au cours de laquelle l'équipe pédagogique propose éventuellement au stagiaire un allègement ou un renforcement de tout ou partie de la formation. Après acceptation par le stagiaire, l'allègement de formation, intégré dans le livret de formation, fait l'objet d'un contrat de formation.

Il s'agit d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, de vérifier ses acquis et de les comparer aux compétences requises par le référentiel de certification. Ce positionnement conduit à l'élaboration d'un parcours individualisé de formation.

Déroulement

- Entretien d'une durée maximale de 30 minutes à partir du dossier d'inscription complété avec les éléments justificatifs suivants :
- Cours scolaire et universitaire
- Formations et diplômes professionnels
- Formations et diplômes fédéraux
- Parcours sportif
- Expériences professionnelles et bénévoles dans le monde de l'escrime
- Expériences professionnelles dans d'autres secteurs d'activités
- Structure d'accueil identifiée
- Tuteur identifié
- Situation professionnelle actuelle
- Possibilité de financement
- Attentes du candidat en matière de formation

ATTESTATION D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Fonction :

CTR

ATR

Président de ligue

Atteste par la présente que Madame / Monsieur :

Possède une **expérience d'encadrement en escrime** pendant au moins une saison sportive, ainsi
qu'une **expérience de formation en escrime** d'une durée de 35 heures.

Pour faire valoir ce que de droit.

A :

Le :

Signature

Visa du directeur technique national de la FFE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie

que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le.....à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles